

Le 1^{er} novembre 2019

Bulletin n° 089

LE POINT SUR L'ARBITRAGE

En comptant les audiences du 23 et du 30 octobre, nous arrivons à 34 jours d'arbitrage. Postes Canada ne semble pas pressée de terminer la présentation de sa preuve, puisqu'elle a choisi de passer une bonne partie des deux dernières audiences à faire visiter trois bureaux de poste à l'arbitre.

Le 23 octobre

La première moitié de la journée a été consacrée à la visite des bureaux de poste de Renfrew et de Calabogie. Renfrew est un bureau combiné regroupant des facteurs et factrices urbains, des facteurs et factrices ruraux (FFRS), et des commis PO-4. Celui de Calabogie est situé au domicile du maître de poste relevant de l'ACMPA et ne compte qu'un seul itinéraire FFRS.

Sanjay Paliwal a continué de faire le prophète de malheur en livrant la dernière partie de son témoignage sur les questions relatives à l'unité urbaine. Il a passé en revue nos propositions qui visent à alléger la surcharge de travail des factrices et facteurs. Selon lui, elles sont toutes inacceptables aux yeux de Postes Canada.

Le 30 octobre

Cette journée d'audience a encore commencé par une visite, cette fois-ci au bureau de poste de Richmond, en Ontario. Ce bureau, qui appartient à la Société, emploie des membres de l'ACMPA et compte quatre itinéraires FFRS. Pourquoi Postes Canada tient-elle à faire voir autant de bureaux de poste à l'arbitre? Les raisons ne sont pas claires, mais le temps le dira.

Le témoignage de M. Paliwal sur l'unité urbaine était mesquin, mais ce n'était rien comparé à celui qu'il a donné sur les questions relatives aux FFRS. Encore une fois, il a dit que nos propositions étaient totalement inacceptables. Ces propositions visent, entre autres, à maximiser les itinéraires à huit heures de travail, à rémunérer toutes les heures travaillées, y compris les heures supplémentaires, à favoriser le maintien en poste et à assurer la sécurité d'emploi.

/2

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue

D'après le témoignage de M. Paliwal, Postes Canada ne croit manifestement pas que les FFPS méritent les mêmes droits et conditions de travail que les factrices et facteurs de l'unité urbaine. Postes Canada continue de manquer de respect envers les FFPS. C'est inadmissible!

Nous avons commencé le contre-interrogatoire de M. Paliwal en après-midi.

Prochaines dates d'audience

Nous continuerons à contre-interroger M. Paliwal à la prochaine audience, qui se tiendra le 8 novembre. Par la suite, l'arbitrage se poursuivra les 3 et 6 décembre.

Postes Canada manque de respect envers nous et notre travail. Honte à Postes Canada!

Solidarité,



Nancy Beauchamp
Négociatrice en chef
Unité des FFPS



Sylvain Lapointe
Au nom du Comité de négociation
Unité urbaine